

RAPPORT DE LA MAIRESSE CONCERNANT LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2025

À titre de mairesse de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies, c'est avec plaisir que je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice 2025. Ce rapport est présenté conformément aux dispositions de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes du Québec*.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le rapport financier consolidé 2025, audité par la firme DCA Comptable Professionnel Agréé, a été déposé à la séance du 13 juillet 2026. À la suite de la réalisation de son mandat, l'auditeur externe a émis un rapport sans réserve se lisant comme suit :

« À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

LE RAPPORT FINANCIER 2025

Les revenus de fonctionnement se sont élevés à 19 564 160 \$ et les revenus d'investissement à 4 208 638 \$, constitués majoritairement de subventions pour 4 070 082 \$.

Le total des charges de fonctionnement, en incluant les amortissements des immobilisations, s'est chiffré à 18 928 998 \$, alors que les dépenses en immobilisations ont atteint 18 142 956 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation (financement à long terme, remboursement de la dette, affectations, etc.), le rapport financier 2025 non consolidé indique que la Ville de Notre-Dame-des-Prairies a réalisé un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 1 759 440 \$.

Cet excédent s'explique principalement par la vente d'un terrain, combinée à une gestion rigoureuse des dépenses ayant permis de maintenir celles-ci sous les prévisions budgétaires, ainsi qu'à des revenus supérieurs aux estimations pour certains postes.

Revenus de fonctionnement	19 564 160 \$
Charges de fonctionnement	(18 928 998) \$
Éléments de conciliation à des fins fiscales	1 124 278 \$
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	1 759 440 \$

En date du 31 décembre 2025, l'excédent accumulé totalisait 43 513 695 \$ et se détaillait comme suit :

Excédent de fonctionnement non affecté	1 818 976 \$
Excédent de fonctionnement affecté	1 123 681 \$
Réserves financières et fonds réservés	810 378 \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	(3 406 310) \$
Financement des investissements en cours	(10 297 529) \$
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	53 464 500 \$
Total de l'excédent accumulé	43 513 696 \$



En tenant compte des résultats des organismes qui font partie du périmètre comptable de la Ville, l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales consolidé se chiffre à 1 847 462 \$ et l'excédent accumulé totalise 44 245 684 \$.

QUELQUES FAITS SAILLANTS

- Construction d'une patinoire réfrigérée couverte et d'un chalet de parc au parc Amable-Chalut;
- Finalisation de la réfection complète du poste de pompage Bocage;
- Début des travaux pour la réfection du garage municipal;
- Mise à niveau de la station de pompage Riverain;
- Réfection du pavage et du drainage du rang de la Première-Chaloupe Ouest;
- Construction d'un stationnement et réfection du terrain de soccer au parc Paul-Émile Robillard;
- Conversion au DEL des luminaires récréatifs;
- Prolongement du réseau de distribution d'eau potable sur la place Raoul-Rivest, la place G.-A. Sansregret et la rue Jean-Duceppe;
- Planification de la réfection complète de la rue Gauthier Nord;
- Planification de la construction d'un parc inclusif au parc Amable-Chalut;



INVESTISSEMENTS

Au cours de l'exercice, la Ville a poursuivi ses investissements dans ses infrastructures municipales, pour un total de 18 142 956 \$. De cette somme, 4 070 082 \$ ont été financés par des subventions, alors que le solde des projets a été réalisé grâce à des fonds réservés et à des règlements d'emprunt. Parmi les investissements réalisés, près de la moitié ont été consacrés aux infrastructures des parcs et terrains de jeux, tandis que près de 40 % ont porté sur la réfection ou la construction de chemins et de rues ainsi que sur les réseaux d'aqueduc et d'égout.

CONTRÔLE DE LA DETTE

La politique de gestion de la dette à long terme adoptée par le conseil municipal en 2018 a permis d'établir des balises avec des objectifs à atteindre au niveau de l'endettement. La mise à jour des ratios avec les données réelles de 2025 démontre que la Ville poursuit dans la bonne voie pour l'atteinte des résultats attendus :

	2017	2021	2025	Objectifs
<u>Endettement net à l'ensemble</u> RFU	3,11 %	2,76 %	2,42 %	Maximum 2,25 % À atteindre
<u>Endettement net à l'ensemble</u> Valeur nette des immobilisations	48,54 %	46,95 %	53,31 %	Maximum de 50 % À atteindre
<u>Service de dette</u> ⁽¹⁾ Budget de fonctionnement ⁽¹⁾	19,96 %	17,67 %	16,31 %	Maximum de 18 % Atteint

(1) En incluant le remboursement de la dette à long terme.

CONCLUSION

En conclusion, l'exercice financier 2025 témoigne une fois de plus de la capacité de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies à conjuguer rigueur financière, investissements structurants et maintien de services de qualité. Les résultats obtenus reflètent une gestion responsable des ressources collectives et permettent à la Ville de poursuivre son développement avec confiance.

Cette année aura été marquée par la concrétisation de projets qui contribuent directement à la qualité de vie des citoyennes et des citoyens, notamment l'avancement du réaménagement du parc Amable-Chalut avec la construction de la patinoire couverte réfrigérée, la finalisation de la réfection complète de la station de pompage Bocage ainsi que les travaux de rénovation du garage municipal. Ces réalisations démontrent notre volonté de bâtir une ville attrayante, durable et adaptée aux besoins actuels et futurs de la population.

Je tiens à souligner l'excellent travail des membres du conseil municipal, des gestionnaires et de l'ensemble des employés municipaux qui, par leur engagement quotidien, contribuent à faire de Notre-Dame-des-Prairies une communauté dynamique où il fait bon vivre. C'est grâce à cette collaboration que nous pouvons continuer d'avancer, avec prudence et vision, au bénéfice de toutes les Prairiquoises et de tous les Prairiquois.

Suzanne Dauphin, mairesse

Ce rapport sera diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil, conformément à la loi.